

Base Nationale des Opérateurs
Chiens, chats et furets

**GUIDE UTILISATEUR A DESTINATION
DES FOURRIÈRES OU REFUGES
POUR LEURS ETABLISSEMENTS**



TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Le contexte réglementaire	4
Les acteurs	5

Gestion du compte Etablissement

Se connecter ou s'inscrire à la Base nationale des opérateurs	6
S'inscrire en tant qu'opérateur ou établissement	7
Modifier ses informations	9
Visualiser, ajouter ou modifier une famille d'accueil	10
Créer ou modifier une déclaration d'installation	11

Gestion des familles d'accueil

Création de compte par la famille d'accueil	12
Création de compte par l'établissement	14
Accéder aux demandes de collaboration	15
Visualiser, accepter ou refuser une demande de collaboration	16
Modifier les informations d'une famille d'accueil	17
Gestion des fins de collaboration	17

Déclarer ses installations

Déclaration des activités, espèces, personnel qualifié	18
Désignation du vétérinaire sanitaire	19
Une déclaration à remplir pour chaque activité	19
Description des installations	20

Espèce Chiens

Décrire le local sain	21
Décrire le local quarantaine	22
Décrire le local infirmerie	23
Récapitulatif de la déclaration pour l'espèce chiens	24

Espèce Chats

Décrire le local sain	25
Décrire le local quarantaine	26
Décrire le local infirmerie	27
Récapitulatif de la déclaration pour l'espèce chats	28

Espèce Furets

Déclaration des installations	29
-------------------------------	----

Récapitulatifs de la déclaration

Récapitulatif de l'activité	30
Récapitulatif général avant transmission de la déclaration	31

Contacts



INTRODUCTION

Le contexte réglementaire

Depuis le 21 avril 2021, le règlement européen 2016/429 relatif aux maladies animales transmissibles, communément appelé "Loi de Santé Animale (LSA)", vous oblige à déclarer les installations de votre établissement ayant une activité de fourrière ou refuge. Pour ce faire, le Ministère chargé de l'agriculture a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.



Leur(s) établissement(s)



Leur(s) installation(s)

Créée par le Fichier National I-CAD à la demande du Ministère chargé de l'agriculture, la Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne qui permet désormais aux opérateurs concernés de s'inscrire, mettre à jour leurs coordonnées, déclarer leurs établissements et leurs installations.



Les acteurs

La Base Nationale des Opérateurs concerne plusieurs type d'acteurs, d'établissements et d'activités. Nous vous invitons à en trouver ici les définitions principales.



L'OPERATEUR

Est un opérateur toute personne physique ou morale ayant des animaux sous sa responsabilité, y compris pour une durée limitée, à l'exclusion des vétérinaires et des détenteurs d'animaux de compagnie à des fins privées non commerciales.



L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL OU SECONDAIRE

L'établissement désigne toute structure ou lieu où s'exerce l'activité de l'opérateur, à titre temporaire ou permanent.

A NOTER : Pour certains opérateurs, l'établissement principal aura pour rôle d'administrer des établissements ayant une activité en lien avec les animaux domestiques. Ces derniers pourront également s'inscrire comme Opérateurs et signaler qu'ils gèrent administrativement des établissements.



LA FAMILLE D'ACCUEIL

Une famille d'accueil est une personne physique accueillant à son domicile un animal de compagnie domestique confié par un refuge ou une association sans refuge.

Depuis le 21 avril 2021, la Loi de Santé Animale (LSA) « Mise en conformité - règlement (UE) 2016/429 du Parlement Européen et du Conseil vous oblige à déclarer les installations de votre élevage, animalerie, association, refuge ou fourrière. Pour ce faire, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

SE CONNECTER

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

JE CRÉE MON COMPTE



Je me déclare en tant qu'**opérateur** et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)



Je me déclare en tant qu'**établissement d'un opérateur**



Je suis une **famille d'accueil** et je gère mes collaborations

Se connecter à la Base Nationale des Opérateurs

La Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne, accessible via internet.



LIEN D'ACCÈS

basenationaleopérateurs.i-cad.fr



POUR SE CONNECTER, IL FAUDRA SAISIR :

- Le numéro de SIRET de votre société
- Un mot de passe personnel (14 caractères - incluant au minimum une majuscule et un chiffre - A créer lors de la première connexion)

S'inscrire sur la Base Nationale des Opérateurs

Pour vous inscrire :

- Si vous êtes un établissement et dépendez d'un siège social : choisissez l'option "**Je me déclare en tant qu'établissement d'un opérateur**"
- Sinon sélectionnez "**Je me déclare en tant qu'opérateur et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)**".



CRÉER ✓

Pour l'inscription en tant qu'établissements



CRÉER ✓

Pour l'inscription en tant qu'opérateur

OPÉRATEUR

S'inscrire en tant qu'opérateur

Votre inscription en tant qu'Opérateur va d'abord consister à remplir les informations liées à votre siège administratif.

1

2



Renseignez l'identifiant SIRET de votre société : Une récupération automatique de l'adresse est alors effectuée et vous évite de devoir saisir des informations déjà connues.

SIÈGE SOCIAL

Type d'identifiant*

Démonimation usuelle

Numero

Type de voie*

Nom de voie*

Code postal*

Ville*



Renseignez ensuite les informations du responsable légal de votre société. Une facilité de saisie permet de signaler à cette étape que le responsable légal sera également le contact opérationnel dans le cadre de la BNO.

RESPONSABLE LÉGAL

Civilité*

Prénom*

Nom*

Fonction*

Téléphone

Adresse e-mail

Confirmation adresse e-mail

Le responsable légal est le contact opérationnel Oui Non



Renseignez les informations du contact opérationnel s'il est différent du responsable légal.



Créez votre mot de passe de connexion (14 caractères)



Le responsable légal est la personne désignée par la loi pour représenter et défendre les intérêts d'une autre personne morale (par exemple, une société représentée par son dirigeant).



Le contact opérationnel est le référent en charge des déclarations d'installation et des problématiques sanitaires.

ETABLISSEMENT

S'inscrire en tant qu'Établissement

Inscription d'un établissement secondaire
(dépendant d'un siège administratif)

Si vous représentez un établissement secondaire, dépendant d'un siège administratif, vous devez d'abord vous rattacher au compte Opérateur de ce dernier en renseignant l'identifiant SIRET de votre établissement.

Une fois l'affiliation établie, vous pourrez ensuite renseigner les informations liées à votre établissement.

INFORMATION SUR VOTRE ÉTABLISSEMENT



Après vous être associés au siège administratif, en tant qu'établissement, vous allez renseigner :

- Les informations de votre contact opérationnel en charge des déclarations d'installation et des problématiques sanitaires,
- La/les activité(s) en lien avec l'établissement principal,
- Le compte I-CAD.
- Si vous êtes un refuge, l'adresse email à utiliser pour vérifier les annonces de cession en ligne.

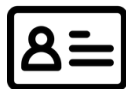
Mon espace opérateur

SOCIÉTÉ



ETABLISSEMENT

Modifier ses informations



Modifier/Consulter mes informations

Depuis la page d'accueil, vous avez la possibilité de consulter ou modifier vos informations.

Opérateur rattaché **Mon compte établissement**

SIÈGE SOCIAL

N° SIRET SIRET*
 Adresse usuelle Dénomination usuelle
 Numéros Type de voie* Rue de voie*
 Code postal* Ville*

CONTACT OPÉRATIONNEL

Monsieur Mlle/Mme Nom*
 Prénom* Téléphone
 Email*
 Mot de passe* Confirmation mot de passe*

ACTIVITÉS

Fournière Refuge Éleveur Pension Association sans refuge

Vous pouvez modifier :

- La dénomination usuelle.
- L'adresse de l'établissement.
- Les informations du responsable légal.
- Les informations du contact opérationnel.



En changeant le nom, prénom et adresse e-mail du contact opérationnel, vous désignez alors une nouvelle personne en charge des déclarations. Un e-mail lui sera alors adressé afin qu'il puisse se connecter au compte.

- 
Modifier/Consulter mes informations
- 
Créer, visualiser ou modifier la déclaration
- 
Créer et gérer mes familles d'accueil

ETABLISSEMENT

Visualiser, ajouter ou modifier une famille d'accueil



Créer et Gérer mes familles d'accueil

Si vous êtes un refuge, vous pouvez retrouver sur votre page d'accueil, un menu "Créer et gérer mes familles d'accueil" qui vous permettra de :

- Visualiser vos familles d'accueil,
- Créer ou ajouter une famille d'accueil,
- Modifier les informations d'une famille d'accueil.

MON ESPACE

- Modifier mes informations
- Créer, visualiser ou modifier la déclaration
- Créer et gérer mes familles d'accueil
- Collaborations en attente

Créer et gérer mes familles d'accueil

LISTE DES FAMILLES D'ACCUEIL

RECHERCHER

RÉINITIALISER

INFORMATION FAMILLE D'ACCUEIL

Contact :

Code postal : 95220

Début de collaboration : 15/06/2023

Nombre de collaborations : 1

État :

Modifié le :

Par :

👁️ Visualiser / modifier la famille d'accueil

🔒 Mettre fin à la collaboration

1 / 1 FAMILLE(S) D'ACCUEIL RATTACHÉE(S) À L'ÉTABLISSEMENT
PAGES : 1 / 1

← PRÉCÉDENT

CRÉER UNE FAMILLE D'ACCUEIL →

Modifier/Consulter mes informations

Créer, visualiser ou modifier la déclaration

Créer et gérer mes familles d'accueil

ETABLISSEMENT

Créer ou modifier une déclaration d'installation



Créer, Visualiser ou modifier la déclaration

En cliquant sur **créer, visualiser ou modifier la déclaration**, vous pouvez accéder à la déclaration d'installation de votre établissement.

Pour plus d'informations sur la déclaration d'installations, rendez-vous au chapitre Déclarer ses installations (p19)

Mon espace ► Déclaration établissement - Étape 1

Déclaration établissement SOCIETE

1
 Informations de l'opérateur

2
 Informations de l'établissement

3
 Mes activités, espèce(s) et habilitation(s)

4
 Déclaration des installations

5
 Récapitulatifs

OPÉRATEUR RATTACHÉ

Type d'identifiant*

Dénomination usuelle

SIRET

◀ PRÉCÉDENT

SUIVANT ▶

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Création de compte par la famille d'accueil

La famille d'accueil peut se pré inscrire sur la Base Nationale des Opérateurs en se rattachant d'abord à votre établissement.
Pour cela, elle doit entrer votre identifiant (n° de SIRET). Elle pourra ensuite saisir ses propres informations.

The screenshot shows a two-step process for account creation. Step 1 is 'Rattachement à un établissement existant' (Attachment to an existing establishment) and Step 2 is 'Création et déclaration de la famille d'accueil' (Creation and declaration of the foster family). The 'AFFILIATION' form is titled 'Afin de vous rattacher à l'établissement avec qui vous travaillez, merci de saisir son identifiant' (In order to attach you to the establishment with which you work, please enter its identifier). It contains the following fields: 'Type d'identifiant*' (dropdown menu with 'N° SIRET' selected), 'SIRET*' (text input field), 'Code postal*' (text input field), and 'Raison sociale*' (text input field). Navigation buttons 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' are located at the bottom.

A l'issue de son inscription, une demande de collaboration apparaîtra ensuite sur votre compte.



1

**Rattachement à un
établissement existant**

2

**Création et déclaration de
la famille d'accueil**

Une demande de collaboration sera envoyée à l'association SOCIÉTÉ pour valider votre inscription

DÉCLARANT

Identité

Monsieur Prénom* Nom*

Date de naissance* (Ex. : 31/05/1971)

Adresse

Numero Type de voie* Nom de voie*

Code postal* Ville*

Contact

Téléphone*

Email* Confirmation email*

Mot de passe* Confirmation mot de passe*

Votre identifiant de connexion vous sera envoyé par email

COLLABORATION

Date de début de collaboration avec SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Date de début de collaboration le* (Ex. : 31/01/2023)

DÉCLARATION

	Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHIENS	<input type="text" value="Chiens"/>
	Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHATS	<input type="text" value="Chats"/>
	Capacité d'accueil maximale pour l'espèce FURETS	<input type="text" value="Furets"/>

← PRÉCÉDENT
SUIVANT →

POUR FINALISER L'INSCRIPTION, LA FAMILLE D'ACCUEIL RENSEIGNE :

- Le nom et prénom du responsable.
- L'adresse postale.
- Le téléphone.
- Le mail.
- La date de naissance.
- La création et la confirmation du mot de passe.
- La date de collaboration.
- Les capacités d'accueil par espèce.

DÉTECTION DES DOUBLONS

Il peut parfois arriver que la famille d'accueil soit déjà inscrite sur la Base Nationale des Opérateurs.

Dans ce cas, au moment de valider son inscription, elle en sera avertie avant d'être redirigée vers la page d'accueil pour pouvoir se connecter.

En parallèle, en tant qu'établissement, vous recevrez sa demande de collaboration.

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Création de compte par l'établissement

Vous avez aussi la possibilité de créer une famille d'accueil à partir de la rubrique "Créer et gérer les familles d'accueil".

Créer et gérer mes familles d'accueil

MON ESPACE

- Modifier mes informations
- Créer, visualiser ou modifier la déclaration
- Créer et gérer mes familles d'accueil**
- Collaborations en attente

LISTE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Civilité	Prénom	Nom
Code postal	Téléphone	Email

RECHERCHER **RÉINITIALISER**

INFORMATION FAMILLE D'ACCUEIL

Contact :	État :
Code postal : 95220	Modifié le :
Début de collaboration : 15/06/2023	Par :
Nombre de collaborations : 1	

 Visualiser / modifier la famille d'accueil  Mettre fin à la collaboration

1 / 1 FAMILLE(S) D'ACCUEIL RATTACHÉE(S) À L'ÉTABLISSEMENT PAGES : 1 / 1

PRÉCÉDENT **CRÉER UNE FAMILLE D'ACCUEIL**

La page d'inscription de la famille d'accueil par votre établissement est la même que celle de la famille d'accueil.

Au moment de valider l'inscription, la Base Nationale des Opérateurs vérifiera que la famille d'accueil n'a pas déjà créé un compte.

- Si un compte existe déjà, alors la famille d'accueil est ajoutée à la liste de vos familles d'accueil.
- Dans le cas contraire, le compte est créé : la famille d'accueil reçoit alors un email contenant ses identifiants de connexion.

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Accéder aux demandes de collaboration

Vous pouvez retrouver toutes les demandes de collaboration dans la rubrique "Créer et gérer mes familles d'accueil, Collaborations en attente".

Gérer mes collaborations en attente

MON ESPACE

Modifier mes informations

Créer, visualiser ou modifier la déclaration

Créer et gérer mes familles d'accueil

Collaborations en attente

DEMANDE EN ATTENTE

INFORMATION FAMILLE D'ACCUEIL

Identifiant : 0000000000000000	Nombre de collaborations : 0
Contact :	
Accepter la collaboration	Refuser la collaboration
Visualiser les informations	
Identifiant : 0000000000000000	Nombre de collaborations : 0
Contact :	
Accepter la collaboration	Refuser la collaboration
Visualiser les informations	
Identifiant : 0000000000000000	Nombre de collaborations : 0
Contact :	
Accepter la collaboration	Refuser la collaboration
Visualiser les informations	
Identifiant : 0000000000000000	Nombre de collaborations : 0
Contact :	
Accepter la collaboration	Refuser la collaboration
Visualiser les informations	

5 / 5 DEMANDES DE COLLABORATION EN ATTENTE
PAGES : 1 / 1

PRÉCÉDENT

CRÉER UNE FAMILLE D'ACCUEIL

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Visualiser, accepter ou refuser une demande de collaboration



Depuis la rubrique "Collaborations en attente", vous avez la possibilité :

- D'accepter une collaboration.
- De refuser une collaboration.
- De visualiser les informations de la famille d'accueil demandant la collaboration.

INFORMATIONS FAMILLE D'ACCUEIL ✕

Identifiant : 00000000000000000000
 Contact :
 Adresse :
 Code postal :
 Début de collaboration : 01/01/2023

Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHIENS	Chiens	4
Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHATS	Chats	4
Capacité d'accueil maximale pour l'espèce FURETS	Furets	0

VISUALISER LES INFORMATIONS

Avant d'accepter ou de refuser une demande de collaboration, vous pouvez obtenir plus d'informations sur les capacités d'accueil de la famille d'accueil en cliquant sur "**Visualiser les informations**".

DEMANDE EN ATTENTE

INFORMATIONS

Identifiant :
 Contact :
 Accepter la collaboration

Veillez renseigner la date de début de collaboration

Date de début de collaboration le* (Ex. : 31/01/2023)

ACCEPTER UNE COLLABORATION

En cliquant sur accepter une collaboration, vous pouvez visualiser la date de début de collaboration renseignée par la famille d'accueil. Vous avez alors la possibilité de la modifier avant de valider la demande.

A noter : Si la famille d'accueil est active sur la Base Nationale des Opérateurs alors tout établissement collaborant avec elle sera prévenu de l'événement.

Dans le cas où il s'agirait d'une première demande validée, un email contenant ses identifiants de connexion sera envoyé à la famille d'accueil.

GESTION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Modifier les informations d'une famille d'accueil






La famille d'accueil ou vous, en qualité d'établissement, avez la possibilité de modifier :

- Les coordonnées (adresse, code postal, ville, téléphone, e-mail).
- La capacité maximale par espèce.

Ces modifications entraînent l'envoi d'un email de notification à tout établissement associé à la famille d'accueil concernée.

INFORMATIONS FAMILLE D'ACCUEIL ✕

Numero	Type de voie*	Nom de voie*
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Code postal*	Ville*
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone*	<input type="text"/>	
<input type="text"/>		
Email*	<input type="text"/>	
<input type="text"/>		

 Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHIENS	Chiens <input type="text" value="4"/>
 Capacité d'accueil maximale pour l'espèce CHATS	Chats <input type="text" value="4"/>
 Capacité d'accueil maximale pour l'espèce FURETS	Furets <input type="text" value="4"/>

Gestion des fins de collaboration

A tout moment, vous pouvez mettre fin à une collaboration. Une famille d'accueil a aussi la possibilité de demander la fin d'une collaboration. Lorsqu'elle le demande, vous recevez en tant qu'établissement une notification.

Avant de valider la demande, vous devrez renseigner une date de fin de collaboration.

DÉCLARER SES INSTALLATIONS

Déclarer ses activités, espèces, personnel qualifié

En amont d'une déclaration, vous visualisez les informations liées au siège administratif et à votre établissement.

Vous devez ensuite renseigner :

- Les espèces détenues.
- Le nombre de personnes justifiant des connaissances requises par la réglementation.

Mon espace ► Déclaration établissement - Étape 3

Déclaration établissement SOCIETE

- Informations de l'opérateur
- Informations de l'établissement
- Mes activités, espèce(s) et habilitation(s)
- Déclaration des installations
- Récapitulatifs

ACTIVITÉE(S)

Fourrière Refuge Eleveur Pension Association sans refuge

ESPÈCE(S)

Espèces détenues dans l'établissement Chiens Chats Furets

HABILITATION(S)

Nombre de personne(s) détentrice(s) d'une habilitation intervenant dans l'établissement pouvant justifier de ses connaissances ou de sa formation au sens de l'article L214-6-1 du CRPM

Toutes espèces confondues Pour les chiens Pour les chats

PRÉCÉDENT MODIFIER SUIVANT

DÉCLARER DES INSTALLATIONS

Désigner le vétérinaire sanitaire

Un vétérinaire sanitaire est un vétérinaire titulaire d'une habilitation sanitaire délivrée par le Préfet. Il réalise des missions réglementées de santé publique vétérinaire pour le compte de l'établissement ou du détenteur des animaux qui l'ont désigné comme vétérinaire sanitaire.

Avant de commencer votre déclaration d'installations, vous devez désigner votre vétérinaire sanitaire auprès de votre direction départementale chargée de la protection des populations (DDecPP), ou votre direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) dans les DROM, en utilisant le formulaire [Cerfa n° 15983](#). Une fois validée par votre DDecPP ou DAAF, vous devrez joindre le document complété à votre déclaration BNO en précisant le vétérinaire sanitaire désigné, et éventuellement la clinique dans laquelle il travaille.

Un champ de recherche vous permet de le rechercher soit par son nom, soit par celui de la clinique.

Une déclaration à remplir pour chaque activité

Si vous exercez à la fois l'activité de fourrière et celle de refuge, vous devez effectuer deux déclarations : une déclaration d'installation pour l'activité fourrière et une déclaration d'installation l'activité refuge. Un récapitulatif s'affichera automatiquement à l'issue de chacune des déclarations.

Dans cet exemple, l'établissement cumule les activités de fourrière, refuge et pension. Il devra donc faire trois déclarations et compléter les installations pour chacune de ces trois activités.

DÉCLARER DES INSTALLATIONS

Description des locaux

Vous devez déclarer les informations relatives aux locaux existants et leurs capacités d'accueil, par espèce, en situation normale et dérogatoire.

La "situation normale" renvoie au nombre total d'animaux pouvant être détenus dans le respect des normes de surface individuelles définies dans l'arrêté du 19 juin 2025.

La "situation dérogatoire" renvoie au nombre total d'animaux pouvant être détenus en tenant compte des dérogations prévues dans l'arrêté du 19 juin 2025, à l'exception des chiots et chatons en maternité.

Ces dérogations existent :

- Dans tous les établissements : pour les animaux en infirmerie, le temps du traitement de l'animal ;
- En refuge : dans des circonstances exceptionnelles de surpopulation dans la limite de 2 mois par an (sauf en cas d'état d'urgence sanitaire) et pendant un mois après la date de fin de l'état d'urgence;
- En fourrière : dans des circonstances exceptionnelles de surpopulation.

Refuge - Chien - Local sain

Voir les définitions de «hébergement», «situation normale» et «situation dérogatoire»

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL SAIN DE MOINS DE 5 M²

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 0

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

● Nombre d'hébergement(s)

Pour un nombre de chien en situation normale

En situation dérogatoire

LOCAL SAIN DE 5 M² À MOINS DE 10 M²

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 0

LOCAL SAIN DE 10 M² ET PLUS

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 0

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

● Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité

Pour un nombre de chien en situation normale

En situation dérogatoire



ESPÈCE CHIENS

Décrire le local Sain

Refuge - Chien - Local sain

Voir les définitions de «hébergement», «situation normale» et «situation dérogatoire»

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL SAIN DE MOINS DE 5 M²
 Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 0

LOCAL SAIN DE 5 M² À MOINS DE 10 M²
 Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 0

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

Sans courette ni parc attenant

Pour un nombre de chien en situation normale En situation dérogatoire

Avec courette sans parc attenant

Pour un nombre de chien en situation normale En situation dérogatoire

Avec un accès continu à un espace extérieur collectif de parc attenant

Pour un nombre de chien en situation normale En situation dérogatoire

LOCAL SAIN DE 10 M² ET PLUS
 Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 0

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité

Pour un nombre de chien en situation normale En situation dérogatoire

Le local sain est le lieu de détention d'animaux ne faisant pas l'objet d'une quarantaine, de soins ou de maternité.

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements par paliers en mètre carré et y associer le nombre de chiens détenus en situation normale et dérogatoire.

Ainsi, l'hébergement peut faire :

- moins de 5m².
- plus de 5m² mais moins de 10m².
- plus de 10m².

Au-delà de 5m², vous devez également préciser si l'hébergement est :

- Sans courette, ni parcs attenant.
- Avec courette sans parcs attenant.
- Avec accès continu à un espace extérieur collectif.



La "Courette" est une zone en plein air à laquelle les chiens ont accès en permanence et dont la surface est adaptée à leurs besoins en fonction de la race.


Le "Parc attenant" est le parc permettant l'ébat des chiens - distinct de leur l'hébergement.

ESPÈCE CHIENS


Décrire le local Quarantaine

Le local quarantaine est le local permettant l'isolement d'animaux sans contact, direct ou indirect, avec des animaux en dehors de ce local en vue de vérifier l'absence de propagation d'une ou de plusieurs maladies déterminées pendant que les animaux à l'isolement sont placés sous observation pour une durée déterminée et, si nécessaire, soumis à des tests et à des traitements.

Refuge - Chien - Quarantaine

Voir les définitions de «hébergement», «situation normale» et «situation dérogatoire» 

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL DE QUARANTAINE MOINS DE 5 M² Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

● Nombre d'hébergement(s)

Pour un nombre de chien en situation normale

En situation dérogatoire

LOCAL DE QUARANTAINE DE 5 M² À MOINS DE 10 M² Nombre d'hébergement(s) : 0 

LOCAL DE QUARANTAINE 10 M² ET PLUS Nombre d'hébergement(s) : 0 

RÉCAPITULATIF QUARANTAINE

● Nombre d'hébergement(s)

Pour un nombre de chien en situation normale

En situation dérogatoire





ESPÈCE CHIENS

Décrire le local Infirmerie


L'**infirmerie** est le local dédié à l'hébergement des animaux malades ou blessés. Pour plus d'information sur la réglementation applicable, consultez [l'arrêté du 19 juin 2025](#) fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements de ce type et le nombre de chiens pouvant y être accueillis.

 Refuge - Chien - Infirmerie

Voir les définitions de «hébergement», «situation normale» et «situation dérogatoire» 


Merci de remplir tous les champs.

INFIRMERIE Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

● Nombre d'hébergement(s) Pour un nombre de chiens de

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

● Nombre d'hébergement(s) Pour un nombre de chiens de 

ESPÈCE CHIENS

Récapitulatif de la déclaration - Chiens

Une fois la description des installations terminée pour le chien, vous accédez à une fiche récapitulative.

Vous pouvez revenir en arrière à tout moment pour effectuer des corrections.

 **Recapitulatif chiens**

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN			
● Nombre d'hébergement(s)	<input type="text" value="10"/>		
Pour un nombre de chiens en <u>situation normale</u>	<input type="text" value="10"/>	En <u>situation dérogatoire</u>	<input type="text" value="18"/>

RÉCAPITULATIF QUARANTAINE			
● Nombre d'hébergement(s)	<input type="text" value="0"/>		
Pour un nombre de chiens en <u>situation normale</u>	<input type="text" value="0"/>	En <u>situation dérogatoire</u>	<input type="text" value="0"/>

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE			
● Nombre d'hébergement(s)	<input type="text" value="0"/>	Pour un nombre de chiens de	<input type="text" value="0"/>

Récapitulatif général			
TOTAL GÉNÉRAL CHIENS			
● Nombre d'hébergement(s)	<input type="text" value="10"/>		
Pour un nombre de chiens en <u>situation normale</u>	<input type="text" value="10"/>	En <u>situation dérogatoire</u>	<input type="text" value="18"/>



ESPÈCE CHATS

Décrire le local Sain

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements par paliers en mètre carré et leur capacité d'accueil en situation normale et en situation dérogatoire.

L'hébergement peut faire :

- moins de 2m².
- plus de 2m² et être individuel ou collectif.

Pour l'hébergement collectif de plus de 2m², vous devez renseigner la surface au sol et vous pouvez ajouter un nouveau local via l'option

Ajouter un hébergement adapté aux chats

Fourrière - Chat - Local sain

Voir les définitions de «hébergement», «situation normale» et «situation dérogatoire»

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL SAIN DE MOINS DE 2 M ² Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité	Nombre d'hébergement(s) : 0	
LOCAL SAIN INDIVIDUEL DE 2 M ² ET PLUS Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité	Nombre d'hébergement(s) : 0	
LOCAL SAIN COLLECTIF DE 2 M ² ET PLUS Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité	Nombre d'hébergement(s) : 0	

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

● Surface de l'hébergement collectif 1

Pour un nombre de chat en situation normale En situation dérogatoire

Ajouter un hébergement adapté aux chats

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

● Nombre d'hébergement(s)

Pour un nombre de chat en situation normale En situation dérogatoire



ESPÈCE CHATS


Décrire le local Quarantaine

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements par paliers en mètre carré et leur capacité d'accueil en situation normale et en situation dérogatoire.


L'hébergement peut faire :

- moins de 2m².
- plus de 2m² et être individuel ou collectif.


Pour l'hébergement collectif de plus de 2m², vous devez renseigner la surface au sol et vous pouvez ajouter un nouveau local via l'option

Ajouter un hébergement adapté aux chats 

 Fourrière - Chat - Quarantaine

Voir les définitions de «hébergement», «situation normale» et «situation dérogatoire» 

Merci de remplir tous les champs.


LOCAL DE QUARANTAINE DE MOINS DE 2 M² Nombre d'hébergement(s) : 0 


Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

● Nombre d'hébergement(s)

Pour un nombre de chat en situation normale

En situation dérogatoire

LOCAL DE QUARANTAINE INDIVIDUEL DE 2 M² ET PLUS Nombre d'hébergement(s) : 0 

LOCAL DE QUARANTAINE COLLECTIF DE 2 M² ET PLUS Nombre d'hébergement(s) : 0 

RÉCAPITULATIF QUARANTAINE

● Nombre d'hébergement(s)

Pour un nombre de chat en situation normale

En situation dérogatoire



ESPÈCE CHATS

Décrire le local Infirmerie

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements de ce type et le nombre de chats pouvant y être accueillis.

 Fourrière - Chat - Infirmerie

Voir les définitions de «hébergement», «situation normale» et «situation dérogatoire»

Merci de remplir tous les champs.

INFIRMERIE Nombre d'hébergement(s) : 0

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

● Nombre d'hébergement(s)

Pour un nombre de chat de

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

● Nombre d'hébergement(s)

Pour un nombre de chat de

ESPÈCE CHATS

Récapitulatif de la déclaration - Chats

Une fois la description des installations terminée, vous accédez à une fiche récapitulative de vos installations et capacités d'accueil pour l'espèce "Chats".

A noter : Vous pouvez revenir en arrière à tout moment pour modifier les informations si elles sont incorrectes.

 Récapitulatif chats

Récapitulatif des installations et capacités d'accueil

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

● Nombre d'hébergement(s)

1

Pour un nombre de chats en situation normale

6

En situation dérogatoire

8

RÉCAPITULATIF QUARANTAINE

● Nombre d'hébergement(s)

3

Pour un nombre de chats en situation normale

3

En situation dérogatoire

6

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

● Nombre d'hébergement(s)

0

Pour un nombre de chats de

0

Récapitulatif général

TOTAL GÉNÉRAL CHATS

● Nombre d'hébergement(s)

4

Pour un nombre de chats en situation normale

9

En situation dérogatoire

14

◀ PRÉCÉDENT

ENREGISTRER ✓

SUIVANT ▶



ESPÈCE FURETS

Déclaration des installations - Furets

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements adaptés à un furet et leur capacité d'accueil.

Vous accéderez ensuite au récapitulatif de la déclaration pour cette espèce.

Fourrière - Furets - Hébergement furets

Merci de remplir tous les champs.

HEBERGEMENT FURETS Nombre d'hébergement(s) : 0 ⬆️

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux furets

● Nombre d'hébergement(s) Pour un nombre de furet de

RÉCAPITULATIF HEBERGEMENT FURETS

● Nombre d'hébergement(s) Pour un nombre de furet de ✎

Recapitulatif furets

Récapitulatif général

TOTAL GÉNÉRAL FURETS

● Nombre d'hébergement(s) Pour un nombre de furet de

⬅️ PRÉCÉDENT

ENREGISTRER ✔️

SUIVANT ➡️

TRANSMETTRE LA DÉCLARATION

Récapitulatif de l'activité

Après avoir déclaré les installations, vous accédez aux récapitulatifs de l'ensemble de l'activité. Vous pouvez alors visualiser le nombre d'hébergements par type d'installation et leur capacité de détention en situation normale et dérogatoire.

Vous pouvez revenir en arrière afin d'effectuer des corrections.

Recapitulatif Fourrière

Récapitulatif chiens

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

- Nombre d'hébergement(s)
- Pour un nombre de chiens en **situation normale** En situation **dérogatoire**

RÉCAPITULATIF QUARANTAINE

- Nombre d'hébergement(s)
- Pour un nombre de chiens en **situation normale** En situation **dérogatoire**

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

- Nombre d'hébergement(s) Pour un nombre de chiens de

Récapitulatif chats

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

- Nombre d'hébergement(s)
- Pour un nombre de chats en **situation normale** En situation **dérogatoire**

RÉCAPITULATIF QUARANTAINE

- Nombre d'hébergement(s)
- Pour un nombre de chats en **situation normale** En situation **dérogatoire**

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

- Nombre d'hébergement(s) Pour un nombre de chats de

Récapitulatif furets

RÉCAPITULATIF HEBERGEMENT FURETS

- Nombre d'hébergement(s) Pour un nombre de furets de

◀ PRÉCÉDENT

ENREGISTRER ✓

SUIVANT ▶

Récapitulatif général et finalisation de la déclaration

Récapitulatif général et validation

OPÉRATEUR RATTACHÉ

Type d'opérateur: SIRET
 SIRET: 77569199100019
 Nom: SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

COORDONNÉES DE LA STRUCTURE

Type d'établissement: N° SIRET
 N° SIRET: 77569199100241
 Nom: SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX
 Adresse: SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX
 Nom de rue: AV D'ARMORIQUE
 Code postal: 78370
 Ville: PLAISIR

CONTACT OPÉRATIONNEL

Prénom: Madame
 Nom: Karin
 Ville: Dubois
 Prénoms: Prénoms
 Téléphone: Téléphone
 Email: karin@protection-animaux.fr
 Confirmation email: Confirmation email
 Mot de passe: Mot de passe
 Confirmation mot de passe: Confirmation mot de passe

ACTIVITÉ(S)

Fourrière Refuge Elevage Pension Association sans refuge

ESPÈCE(S)

Espèce(s) en lien avec l'établissement: Chiens Chats Furets

HABILITATION(S)

Nombre de personne(s) titulaire(s) d'une habilitation intervenant dans l'établissement possant justifier de ses connaissances ou de sa formation au sens de l'article L224-6-1 du CRPM

Toutes espèces confondues: 1
 Uniquement pour les chiens: 1
 Uniquement pour les chats: 1

DÉCLARATION DE MES INSTALLATIONS

ACTIVITÉ FOURRIÈRE

Chiens
 Récapitulatif des installations et capacités d'accueil
 Hébergements: 0
 En situation normale: 0
 En situation dérogatoire: 0

Chats
 Récapitulatif des installations et capacités d'accueil
 Hébergements: 0
 En situation normale: 0
 En situation dérogatoire: 0

Furets
 Récapitulatif des installations et capacités d'accueil
 Hébergements: 0
 Nombre de furets: 0

PRÉCÉDENT FINALISER LA DÉCLARATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Dernière étape avant validation : visualisez le récapitulatif général de votre déclaration

Une fois toutes vos installations renseignées, vous pourrez visualiser un récapitulatif comprenant de vos informations déclarées.

Vous pouvez encore apporter des corrections à cette étape via l'icône du stylo.

Une fois la déclaration terminée, vous pouvez la valider.

A savoir : Vous pourrez procéder à la mise à jour de votre déclaration à tout moment après la première inscription, et renouveler le processus de validation.

Attention : Après avoir déclaré vos installations, nous vous demanderons de téléverser le Cerfa n° 15983 (désignation du vétérinaire sanitaire)

Que se passe-t-il après votre déclaration d'activité ?

Une fois votre déclaration d'activité validée, elle sera transmise à la direction départementale chargée de la protection des populations (DDecPP), ou votre direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) dans les DROM pour vérification. Après vérification et accusé de réception des informations, vous recevrez un récépissé confirmant l'enregistrement de votre déclaration.

Vos Contacts BNO

Des guides et tutoriels vidéo

Afin de vous accompagner dans la prise en main de la plateforme, l'ensemble des guides utilisateurs et des des tutoriels vidéos de la Base Nationale des Opérateurs sont mis à votre disposition sur le site

www.i-cad.fr/BNO

Un service support

Pour toute question complémentaire ou en cas de problème technique, un service support dédié est à votre disposition (par mail uniquement) :

contact.basenationaleopérateurs@i-cad.fr



**Base Nationale des Opérateurs
Chiens, chats et furets**

contact.basenationaleopérateurs@i-cad.fr